

Cronique Roubaissienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Socialisme et Coopération

De l'aven de nos adversaires même : le socialisme fait route et marche sagement à la conquête du monde.
Au sein des organisations et des groupements ouvriers, un monde nouveau s'élabore. La Révolution se fait dans les cerveaux.
La voie que suit la coopérative « La Paix » est en conformité avec les décisions des congrès du Parti Socialiste.

Elle s'inspire de la parole du grand socialiste allemand Karl Marx qui disait : Proletariat du monde, unissez-vous.
Nous pouvons dire avec raison, que la coopérative « La Paix » est l'asile des opprimés, des déshérités, de ceux qui souffrent.

N'oublions pas qu'elle abrite sous son toit toutes les organisations ouvrières et socialistes.
N'oublions pas que sa création, ses institutions de propagande sont dues à notre propre initiative, à notre labeur, à notre persévérance, et que comme tel, pas un d'entre nous n'a le droit de se désintéresser en allant se fournir à la coopérative concurrente.

N'oublions pas que sa devise est : Coopération comme moyen, Socialisme comme but.
Que désormais tous les travailleurs, tous les socialistes s'inscrivent coopérateurs à la « La Paix » ; plus nous serons nombreux, plus les dividendes grossiront, plus les dividendes grossiront, plus le parti socialiste en profitera ; plus le parti socialiste en profitera, plus nous avancerons l'heure de la Révolution libératrice.

Nous voulons agrandir notre coopérative aux dépens de proportions telles qu'elle englobera tous les travailleurs de Roubaix, Lannoy, Croix, Wasquehal, Hem, etc., etc. De 6.000 coopérateurs que nous sommes aujourd'hui, nous serons demain 30.000 si nous le voulons.

Camarades, pour réaliser ce que nous rêvons, c'est-à-dire la société collectiviste, il nous faut d'abord et toujours le nerf de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

Il ne s'agit pas de renverser l'ordre de choses établi ; il faut surtout être capable de ne pas laisser reconstruire le même édifice.

Rappelons-nous que l'union fait la force ; nous sommes la force par le nombre, unissons-nous donc pour le bien-être de tous et n'oublions jamais cette devise : « Tous pour un, un pour tous ».

Le pouvons-nous camarades ? Oui, nous le pouvons.
Il n'y a donc qu'à vouloir, et quand on veut, on peut. Le moyen est entre nos mains, à nous de nous en servir.

Qu'est-ce, donc autre chose qu'un moyen de propagande, un moyen éducatif, l'institution des sociétés coopératives ? Favorisons et organisons de toutes nos forces ces institutions.

Camarades, courage, luttons pour la cause de l'humanité, nous sommes le nombre et nous vaincrons.
Organisons donc la croisade pour la coopérative socialiste. Hâte à qui ne veut pas y coopérer. Allons donc, droit devant nous, sentons-nous les coudes et tout ensemble, marchons en avant.

Camarades socialistes, tous sur la brèche ! Tous à la coopérative !
Vive la Coopération ouvrière et socialiste la « La Paix » !

HUMAS.

LA FRAUDE

Hier, vers une heure du matin, M. Jacquemin lieutenant des douanes, accompagné du préposé Descamps, a arrêté près du pont du Sartel, le nommé Alfred Dariois, 32 ans, journalier, demeurant rue d'Alger, qui était porteur de 32 kilos d'allumettes de provenance étrangère.

Mardi, vers sept heures et demie du soir, les préposés en douanes François Waterloo, Camille Leblanc, Jean-Marie Vignau, et Emile Rimber, ont arrêté dans le quartier de la rue d'Oran, un individu qui se trouvait sur un banc qui précède d'une dizaine de mètres une bande de cinq individus et qui semblait explorer le terrain.

En apercevant les préposés, elle donna le signal et toute la bande prit la fuite en abandonnant leurs charges.

Deux fraudeurs furent arrêtés, ce sont Louis Delcœur, 21 ans, arrêté, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 171, et la jeune Adèle Pluquet, 12 ans, demeurant à Watrelos, rue de Tourcoing, cour Watteau, 26.

La marchandise abandonnée consistait en seize kilos de café d'une valeur de 48 fr. 60.

UN PENDU

Mardi soir, le nommé Louis Cesson, marchand forain, installé au champ de foire, précédait sa loge, Mme Lerouge, cabaretier, rue de la Haie, 27, qui lui quittait et quelle pouvait disposer de sa chambre.

Mercredi matin, vers huit heures et demie, Mme Lerouge monta sur son premier étage pour nettoyer la chambre de Cesson qu'elle croyait parti.

Quelle ne fut pas sa surprise en trouvant son locataire pendu à l'espagnole dans sa fenêtre ! Avant de quitter son projet à exécution, Cesson avait changé de liné et fait un paquet des lettres de sa maîtresse qui habite Montreuil-sur-Mer, avec prière de lui faire parvenir.

M. Squéve, commissaire de police, a fait les constatations d'usage et le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu après avoir été examiné par M. le docteur Boie, médecin-légiste.

PAUVRE FILLETTE

Hier matin, la jeune Marguerite Grégoire, âgée de 9 ans, demeurant rue Ferron, 17, est, malgré son jeune âge, défilée d'une rue à l'autre. La pauvre fillette essayait de marcher dans sa cuisine. Malheureusement elle ne put se tenir sur la jambe malade et tomba. Dans sa chute elle se fractura la cuisse gauche.

M. le docteur Rousselle a fait admettre l'enfant à l'Hôtel-Dieu.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi vers midi, chez M. Georges Sénéclart, boulangier, rue de la Ferrière, 63.

Le feu qui avait pris naissance au-dessus du four a été assez rapidement éteint par les pompiers qui arrivèrent sur les lieux au premier signal.

Les dégâts s'élevaient à une centaine de francs, il y a assurance.

DOUBLE ARRESTATION

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. Delaë, juge d'instruction à Lille, les agents Catry et Williams ont arrêté, mercredi matin, le nommé Henri-Frédéric Lemaire, 19 ans, débardeur, sans domicile fixe, inculpé de coups et blessures.

Pendant qu'ils conduisaient leur prisonnier, les agents furent rejoint par la maîtresse de Lemaire, la nommée Mathilde Maes, 20 ans, soignée, demeurant à Wasquehal, qui au Blanc-Sec, qui les a inquiétés grossièrement.

LE BON FILS

Nommé Edmond Dhal, 22 ans, demeurant avec sa mère, Julie Dhal, âgée de 49 ans, chez leur oncle, M. Leroy, marchand de journaux, rue de Nain, chez qui ils sont employés tous deux, aime faire le nicot. Quand il lui manque de l'argent, il vient en réclamer à sa mère ; si celle-ci refuse, il tombe dessus à bras raccourcis.

Depuis jeudi dernier, c'est la troisième fois qu'il a été arrêté.

que ces faits se représentent. La mère, fatiguée, a déposé une plainte chez M. Laché, commissaire de police.

GRAVE ACCIDENT

Mardi, vers onze heures et demie du soir, M. Louis Dumont, 22 ans, peintre, demeurant rue d'Avelinghem, occupé comme ouvrier de nuit au peignage de MM. Léon Allart et C^o, Grande-Rue, en voulant retirer une moche de laine d'une carde, eut le main et le bras gauches engagés dans le métier.

Aux cris poussés par la victime, des camarades dévalèrent la maison et dégagèrent Dumont. M. le docteur Debuchy, appelé en toute hâte, déclara que, outre les blessures à la main et au bras, les os étaient complètement écrasés. Il fit admettre d'urgence le blessé à l'Hôtel-Dieu.

En raison de la fête de la Pentecôte, les bureaux de consultations judiciaires gratuites de renseignements et de mariages d'indigents seront fermés le dimanche 3 juin prochain.

Le bureau de l'état civil sera ouvert ledit jour, le dimanche 3 juin, pour les déclarations de naissances et de décès, de neuf heures à midi.

GREVES DE TISSERANDS

Deux cent cinquante ouvriers de la maison Huet et Macquoy se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Le directeur de l'établissement, M. Mulliez-Parent, la situation n'a subi aucun changement.

ENTRE VOISINS

Mardi, vers cinq heures et demie du soir, le nommé Félix Truys, 30 ans, peintre, demeurant rue Desolapal, s'est disputé au sujet de pigeons avec une voisine, Rosalie Delahaye, 28 ans, journalière. Au cours de la discussion le peintre a frappé un chien, coup de poing sur l'œil gauche et lui fit une blessure.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

M. le docteur Lepers, appelé à donner des soins a prescrit un repos de 35 jours.

Un menuisier d'chez M. Joseph Soudan, M. Sylvain Dupont, 30 ans, demeurant boulevard de Colmar 1, occupé chez M. Mulliez-Parent, boulevard Gambetta, a manœuvré dans les modèles, sous l'œil de son maître, pour se venger de la guerre, l'argent qui servira à instruire nos soldats.

rou de Béthune, 14. — Aloïse Therssen, 51 ans, rentière, place de la Justice. — Pierre Dépreux, 47 ans, concierge, rue Charlemagne, 42. — Alphonse Mouchon, 65 ans, sans profession, rue de Marie Duchêne, 70 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Jean Naudis, 70 ans, journalier, quai de Gand.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS — TOURCOING

Horrible accident

Un enfant de six ans a la tête broyée sous une roue de camion.

Un horrible accident s'est produit mercredi soir, vers quatre heures et demie, dans la rue de Croix-Rouge.

Le jeune Omer Vervée, âgé de 6 ans 1/2, sortant de l'école de la rue des Fais, s'en retournait tranquillement vers la demeure de ses parents qui habite 29, rue de Normandie. Passant rue de Croix-Rouge, le camion aperçut un camion qui se dirigeait vers le centre de la ville. Ce camion, du genre de ceux appelés « cou de cygne », appartenait à M. Louis Tiders, marchand d'huiles et de savons, rue des Arts, 135, à Roubaix, était conduit par un domestique, M. Henri Broux, demeurant rue du Boulevard, 2, à Croix.

Omer Vervée, comme tous les enfants imprudents, s'accrocha au camion pour y monter. A ce moment, voulant faire comme lui, un jeune camarade, Louis Verbrucq, employé chez M. Tiders, se précipita sur le camion et se fit écraser par la roue.

Le jeune Vervée tomba si malheureusement qu'un des roues du camion lui passa sur la tête qui fut projetée à une distance de plusieurs mètres. Relevé aussitôt par des passants, le malheureux enfant fut transporté chez le concierge de la rue de M. Moïse, en face de l'établissement des Etablissements Verbrucq, où il fut soigné.

M. le docteur Défossez, appelé, ne put que constater le décès.

M. le commissaire de police du 3^e arrondissement, prévenu, a ouvert une enquête.

A l'Exposition

Par décision du comité, le prix du ticket sera porté à 2 francs de 10 heures du matin à 5 heures du soir, le lundi 4 juin ; à 5 francs, le prix d'entrée sera ramené à 1 franc jusqu'à la fermeture. Les abonnements ne seront pas suspendus.

En temps ordinaire, le prix du ticket est de 1 franc, les enfants et jeunes le prix du ticket est de 50 centimes.

Dimanche prochain, M. le ministre de la guerre visitera l'Exposition. C'est à l'Exposition qu'aura lieu le banquet gymnastique présidé par M. le ministre de la guerre. A cette occasion, il y aura une grande fête de nuit.

Les conseillers municipaux se sont réunis mercredi soir, à six heures, dans la salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Dron, député-maire.

MM. Lecoutre, Sautier, Cordier, Flament, adjoints, étaient également présents.

Il s'agissait de prendre des dispositions en vue des fêtes des 3 et 4 juin.

ACCIDENT DE VOITURE

Mercredi, vers cinq heures du soir, M. Théophile Blomme, domestique au service de M. Juville frères, marchands de charbons à Roubaix, passant dans la rue des Ursulines avec un tombereau chargé de charbon. Il était assis sur le siège du véhicule. Soudain, le chapeau d'une des roues vint à se détacher et se jeta sur la chaussée. Malheureusement, il se fit au pied.

Il fallut près d'une heure pour réparer les dommages.

EMPOISONNEE PAR DU SAUCISSON. — Voir aux Informations régionales.

M. FALLIERES A TOURCOING. — Voir aux Informations régionales.

LE CONGRES DES GARDES-CHAMPETRES. — Voir aux Informations régionales.

A LA FRONTIERE

Les gendarmes de Tourcoing ont conduit mercredi matin, à la frontière un convoi de huit expulés dont une femme.

STAT CIVIL DE TOURCOING du 30 mai 1906

Naissances. — Vanlans Anna, rue de la Blanche-Porte. — Vecoultre Laurent, rue de Nicot, 11. — Elippo Petit Mariette, rue de Valenciennes, 30. — Elippo Petit Mariette, rue de Valenciennes, 30. — Elippo Petit Mariette, rue de Valenciennes, 30. — Elippo Petit Mariette, rue de Valenciennes, 30.

DECES. — Naessens Henriette, 2 ans, rue des Flandres, 17. — Calteau Louis, 30 ans, rue d'Hiver, 3.

LILLE

BANQUET DES OUVRIERS BOULANGERS

Union de Lille se réunira au banquet des boulangers de Lille, pour célébrer leur fête annuelle.

Les députés Delory, Ghesquière et le directeur de l'Union de Lille, Samson, y étaient invités. Le citoyen Delory, empêché par une indisposition, a été remplacé par M. Ghesquière.

Le citoyen Delory, empêché par une indisposition, a été remplacé par M. Ghesquière.

Le citoyen Delory, empêché par une indisposition, a été remplacé par M. Ghesquière.

Le citoyen Delory, empêché par une indisposition, a été remplacé par M. Ghesquière.

Le citoyen Delory, empêché par une indisposition, a été remplacé par M. Ghesquière.

dimanche 27 mai 1906, à la Bourse du Travail. Emettent le vœu que la démocratie triomphante au Parlement, fasse voter l'amnistie en faveur de tous leurs frères de misère, condamnés par la justice bourgeoise pour avoir réclamé, par la grève légale, leur droit à l'existence, et que cette même justice ait envers les citoyens réactionnaires en pleine révolte.

PENTECOTE. — Mercredi 6 et Jeudi 7 juin aux Galeries Lilloises, Vente-Reclame Montre d'une grande quantité d'articles, Véritables cadeaux, Superbe prime.

COMMISSION MUNICIPALE

La commission de l'instruction publique se réunira à la mairie le vendredi 1er juin 1906, à huit heures et demie du soir.

SOUS-OFFICIERS DU 43^e DE LIGNE

Vendredi soir à eu lieu à la caserne Souham, une réunion intime des sous-officiers du 43^e régiment d'infanterie.

Une camaraderie des plus franches et des plus cordiales a cessé de régner durant cette petite fête où des artistes de talent se sont fait applaudir.

Au cours de cette réunion, l'adjoint Leblond, dans une charmante allocution, a fait ressortir devant ses camarades toute l'importance du rôle ingrat et méconnu du sous-officier, cet artisan de l'éducation militaire.

Il leur a énoncé en termes heureux combien il était nécessaire pour eux de faire preuve en toute circonstance de solidarité et de camaraderie, seuls moyens de faire aboutir leurs justes et modestes revendications.

Nous sommes, a-t-il dit, les humbles, les petits, les déshérités, et, en prenant responsabilité et en ayant une grande responsabilité reposent et nos aspirations à des avantages pécuniaires et moraux ainsi qu'à une plus grande considération sont des plus légitimes.

M. le commandant Boulanger a tenu à honorer ces vœux par la présence et, en prenant congé des sous-officiers, il leur a assuré de ses meilleurs sentiments de sympathie.

NAITRE, SOUFFRIR, MOURIR

Dans la semaine du 20 au 26 mai 1906, l'Etat-Civil a enregistré :

44 naissances, savoir : du sexe masculin, 20 légitimes et 10 illégitimes ; du sexe féminin, 20 légitimes et 10 illégitimes.

8 mort-nés ; masculin, 4 légitimes et 4 illégitimes ; féminin, 1 légitime et 1 illégitime.

44 mariages, 45 masculins et 53 féminins, dont 1 masculin et 13 féminins ont eu lieu dans les hôpitaux.

Les principales causes de ces décès sont les suivantes : tuberculose pulmonaire, 18 cas ; coqueluche, 3 cas ; pneumonie, 7 cas ; 4 cas ; apoplexie cérébrale, 4 cas ; bronchite, 3 cas ; maladies organiques du cœur, 7 cas ; diarrhée infantile, 10 cas ; mort accidentelle, 1 cas ; autres causes de décès, 34 cas.

Il a été en outre déclaré au bureau d'hygiène : fièvre typhoïde, 1 décès ; scarlatine, 3 cas.

LES TRAMWAYS DE LILLE CONTRE LE PUBLIC

Notre enquête reconstitue les répétitions du drame. La sacochette de Vasseur a été volée sur le lieu même de l'accident. — Les déclarations des clients de la victime et des témoins.

Notre enquête pour déterminer scrupuleusement à qui incombait les charges de l'horrible accident de la nuit du 26 au 27 mai, était en train de se poursuivre.

Nous affirmons que non, l'antopie n'a été volée sur le lieu même de l'accident, mais causé le livreur quelque temps avant de trouver une fin tragique, permettent de répondre catégoriquement par la négative.

CHEZ LA Vve VASSEUR

Pour savoir quel homme était Vasseur, nous ne pouvions mieux nous adresser qu'à sa veuve. C'est donc vers elle que notre enquête nous est allée d'abord.

Elle nous a dit que le malheureux homme est actuellement sans ressources. La Compagnie n'a fait aucune démarche près d'elle pour s'assurer si une seconde victime n'allait souffrir de l'ouïeux accident.

M. Ghesquière, directeur des tramways, a bien voulu nous donner quelques détails sur la vie de son mari.

Vasseur, né le 4 février 1880, à Doudeauville (Pas-de-Calais), célibataire, doulaireuse de boulangers, 128, boulevard Vauban, universitaire d'un mariage de deux ans.

Des maisons qui ont employé son pauvre mari, nous dit la veuve, aucune n'a eu à se plaindre de lui, bien au contraire. Chez M. Ghesquière, directeur des tramways, nous avons considéré qu'il était un honnête travailleur, très courageux, chez M. Courteaux, au comptoir mobilier, rue des Stations, il fut pendant un an, un garçon de course, d'une ponctualité et d'une probité exemplaires de tout reproche.

Il avait la crainte du tramway, ce qui montre bien que si le signal avertisseur avait retenti, Vasseur se serait empressé d'éviter soigneusement toute rencontre avec le car.

Vasseur ne fut jamais gris. Sa robuste constitution lui permettait d'absorber nombre de chopes sans en être influencé ; nous rapprocherons de cette déclaration, les dires de ses camarades de travail, chez M. Duval, son dernier patron ; ils nous ont déclaré que Vasseur ne prenait jamais d'alcool et ne buvait que de la bière modérément ou du café. Ils se sont tous plu à reconnaître la douceur de caractère du malheureux qui était très estimé.

CHEZ M. DUVAL

Nous nous sommes rendu ensuite chez M. Duval, fabricant d'Eaux Gazeuses, 114, rue Brûle-Maison.

M. Duval qui n'est que depuis une quinzaine de jours à la tête de la maison, n'a pu que nous donner peu de renseignements sur le caractère de son ancien employé. Cependant les tournées que Vasseur avait à faire.

seul était parti pour Hellemmes, vers cinq heures. Après avoir livré ses commandes d'eaux gazeuses à plusieurs clients, vers 11 h 20 du soir il se trouvait chez M. Duret, cabaretier rue Chazy, à Hellemmes, il prit dans cet établissement une choppe, et ne présentait aucunement l'apparence d'un homme ivre. Comme il fut un encoffrement à faire, il demanda à M. Duret de lui donner un morceau de papier pour envelopper un louis de 20 francs qu'il avait dans sa sacochette. Cette preuve de précaution établit bien que Vasseur avait une lucidité normale, à cette heure qui précédait de peu celle de l'accident.

On remarquera que la sacochette dans laquelle il mit son argent, était suspendue à une courroie passée sous son veston. Elle pouvait contenir à cette heure environ 40 francs.

M. Duret vit s'en aller le livreur, qui après avoir fait faire un tour à son attelage en tenant le cheval par le bridon, monta sur son siège pendant que la voiture repartait.

Le dernier client que desservit Vasseur, fut Sadi-Carnot, lui donna un peu de café noir. Ce client nous a affirmé n'avoir jamais vu ivre Vasseur, qui passait chez lui assez tardivement le soir.

LE TAMPONNEMENT

Un agent était de faction vers minuit 20, rue de Valmy, et aperçut la voiture de M. Duval, conduite par Vasseur, arriver sur le boulevard de la Liberté, venant du boulevard des Ecoles.

D'après son rapport qui est un document précieux, la voiture longea le côté droit du boulevard de la Liberté. L'agent ne prit guère attention à cette voiture et s'engagea dans la rue de Valmy.

Soudain un fracas épouvantable le fit revenir en tête sur le boulevard de la Liberté. Le car venait de tamponner la voiture.

Il accourut et le waitman lui dit : « Je viens de tamponner une voiture sans conducteur ! » L'agent lui fit observer que cette voiture, quelques minutes avant avait un cocher volant sans doute ce dernier était tombé sur la voie.

On craqua une allumette et en regardant sous le car on aperçut deux jambes qui dépassaient, de dessous le chasse-corps. Plus de doute, le malheureux conducteur avait été écrasé.

Le bruit de bouteilles cassées qu'avait déterminé le choc fut si considérable que les agents du poste de la Préfecture croyant à une explosion accoururent et se rendirent compte de ce qui se passait.

On téléphona sur-le-champ au Dépôt des Tramways pour demander du secours, et surtout de quel dégrader l'infortuné Vasseur qui devait aller dans l'incertitude du car.

Signalons que les secours demandés arrivèrent sur le lieu du drame, plus d'une demi-heure après le coup de téléphone.

Le waitman déclara à qui voulait l'entendre, qu'il avait vu la voiture arrêtée, et accidentellement à un mètre de lui, que personne n'était venu le chercher sur le siège du cocher, et qu'il avait arrêté rapidement son tramway sur l'espace de quelques mètres.

Des témoins, dans la foule qui survint bientôt, ont cependant remarqué des débris de vitre cassée et de bouteilles en pièces.

DIX METRES EN ARRIERE DE L'ENDROIT OÙ LE CAR AVAIT STOPPE.

C'est donc sur ce parcours que Vasseur a été entraîné sous le chasse-corps qui le broyait.

LA SACOCHE A DU ETRE VOLEE